



ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES
PUBLIQUES DU QUÉBEC

**Commentaires et réflexions de l'Association des bibliothèques publiques du Québec
sur le *Livre blanc municipal* publié par l'Union des municipalités du Québec en novembre 2012**

Section	Énoncé	Réflexion de l'ABPQ
3.2 Les compétences municipales – Menaces et risques	« Capacités requises pour la gestion de la diversité et l'adaptation au vieillissement »	<p>C'est dans cette optique que l'ABPQ travaille actuellement à la mise en place de l'expansion nationale du programme Biblio-Aidants, une initiative des bibliothèques de Charlemagne, L'Assomption et Repentigny, un service d'information à l'intention des proches aidants. Ce programme est d'ailleurs lauréat d'un Mérite Ovation municipale 2010.</p> <p>Aussi, la majorité des bibliothèques offrent des accès adaptés aux clientèles âgées. Elles offrent aussi des collections adaptées (livres audio, large caractères), des services de livraison à domicile et dans les centres d'hébergement ainsi que des appareils d'aide à la lecture.</p>
3.2 Les compétences municipales – Faiblesses et écueils	« Fonctionnement en silos dans les réseaux publics : sous-utilisation des équipements et services, dédoublement, inefficience »	<p>La bibliothèque publique a un mandat de diffusion de l'information. Actuellement, nous pouvons observer dans plusieurs villes que l'information municipale y est peu présente. Rendre accessible l'information municipale par l'entremise du service de bibliothèque nous apparaît une solution fort pertinente, compte tenu du personnel qualifié qui peut accompagner le citoyen dans sa recherche d'information et des heures d'ouverture étendues. Ainsi, la bibliothèque serait davantage au service de l'organisation pour le bien des citoyens. L'outil est donc disponible, mais peu reconnu et, conséquemment, il n'est pas utilisé de manière efficiente.</p> <p>Par ailleurs, il serait fort intéressant d'adopter le modèle albertain pour l'accès aux bibliothèques. L'Alberta offre une carte de bibliothèque unique donnant la possibilité aux citoyens de fréquenter gratuitement la totalité des bibliothèques de la province, autant</p>

		<p>publique qu'universitaire. Les ressources documentaires y sont utilisées avec efficacité. Actuellement au Québec, peu d'ententes intermunicipales permettent aux citoyens d'accéder aux collections des villes voisines. Il s'agit là d'un bel exemple d'un fonctionnement en silos. D'ailleurs, en 1998, la Politique de la lecture et du livre prévoyait la création de bibliothèques-ressources et du développement d'ententes de ce type. Malheureusement, quinze ans plus tard, nous n'avons toujours pas développé cette approche.</p> <p>Aussi, signalons que, dans l'ensemble des autres provinces canadiennes, les bibliothèques offrent des services liés à l'immigration et les outils requis dans le processus d'accès à la citoyenneté. Les bibliothèques publiques québécoises sont certainement en mesure d'offrir ce service. Nous pourrions certainement offrir ces services. Le Conseil des Bibliothèques Urbaines du Canada a d'ailleurs publié une trousse d'inclusion sociale pour les nouveaux jeunes immigrants, qui démontre comment profiter des opportunités qu'offrent les bibliothèques publiques pour accueillir et intégrer les nouveaux arrivants (http://siatoolkit.com/francais/)</p>
3.5 Les alliances – Faiblesses et écueils	« Méconnaissance des différentes expériences territoriales et des retombées des ententes inter municipales »	<p>Les plus petites municipalités auraient tout avantage à se regrouper afin d'offrir un service de bibliothèque de qualité à leurs citoyens. L'exemple de la Ville de Lachute est fort intéressant. Ville-centre, elle a conclu des ententes avec les villes avoisinantes afin que leurs citoyens puissent utiliser les services de la bibliothèque, qui compte une collection plus développée, des heures d'ouvertures plus étendues et du personnel spécialisé.</p> <p>Autre exemple, la ville de L'Assomption qui suite aux fusions municipales couvre un territoire de plus de 100km carré, s'est doté d'une bibliothèque centrale et offre en périphérie un point de service totalement automatisé.</p>
3.5 Les alliances – Potentiels et occasions	« Partenariat avec les intervenants locaux en économie sociale et communautaire »	Les municipalités, par l'entremise de leurs bibliothèques, pourraient se positionner dans l'accès aux services gouvernementaux, en donnant accès, par exemple, à des guichets de recherche d'emploi, comme on peut le voir dans de nombreux autres pays, dont la Finlande.
5.2 L'expansion diffuse du numérique	« Le numérique c'est aussi un espace de participation qui redéfinit même le concept d'innovation. Moins cantonnée à l'intérieur des organisations, l'innovation se décentralise grâce aux réseaux et implique	<p>Le citoyen devient un acteur dans la mise en place de ressources et de solution.</p> <p>« la bibliothèque publique est également devenue l'agora contemporain, le lieu où des idées prennent naissance et s'échangent entre les générations et entre les cultures. Plus que jamais, cet espace d'interaction citoyenne joue un rôle politique en tant qu'opérateur de cohésion sociale, créateur de capital social, lieu d'émergence de la démocratie. Et, en encourageant l'exposition d'une pluralité de points de vue,</p>

	<p>l'usager dans la conception des solutions. Cette tendance concerne aussi les municipalités comme institutions puisque les citoyens peuvent être les coauteurs des réponses à leurs besoins. Il y a là un potentiel de nouvelles idées, de créativité, mais aussi une valorisation d'une participation constructive et un élargissement de l'espace de la démocratie. »</p>	<p>d'alternatives, de possibilités, d'idées sur un terrain neutre, cette sphère publique favorise l'innovation. Elle est le foyer de l'identité locale et de l'héritage collectif, le dernier refuge des histoires de la communauté, du laisser-vivre et de la gratuité. C'est d'ailleurs dans ce rôle d'agora et de place publique que la bibliothèque publique du XXI^e siècle se réinvente le mieux présentement. » (Les municipalités de demain : la bibliothèque publique au service de la société du savoir et des citoyens, mémoire déposé par l'ABPQ à l'UMQ, page 6)</p>
<p>5.4 Les changements démographiques et la demande sociale – Le vieillissement et l'immigration</p>	<p>« D'une part, le vieillissement de la population se fera sentir de façon remarquable (hausse du nombre d'âinés de 80 % et baisse des adultes de près de 4 %). D'autre part, l'immigration s'imposera comme le seul moteur de la croissance de la population, avec le tarissement de l'accroissement naturel. »</p>	<p>La bibliothèque joue un rôle clé dans le processus d'inclusion des nouveaux arrivants. Les municipalités ont intérêt à capitaliser sur ce savoir-faire, tel que le fait actuellement la Ville de Montréal avec les programmes de médiation « Contact, le plaisir de lire » et « Les Mots partagés », et ses collections « Nouveaux arrivants » et « La collection pour tous ».</p>
<p>5.4 Les changements démographiques et la demande sociale – Le vieillissement et l'immigration</p>	<p>« L'enjeu des pénuries de main-d'œuvre sera prédominant, voire alarmant, pour une grande partie des municipalités québécoises. Plus de 230 d'entre elles compteront en 2024 moins d'une personne sur deux en âge de travailler.</p> <p>Le capital humain sera d'autant plus stratégique dans une économie et une société dominées par le savoir, alors que les chiffres actuels sur l'analphabétisme au Québec appellent à la mobilisation. »</p>	<p>Afin de contrer les pénuries de main-d'œuvre, l'automatisation des services de prêts est une opportunité à saisir pour les bibliothèques publiques. Bien qu'elle nécessite un investissement de départ, elle prépare les bibliothèques à maintenir leurs services en réduisant ou en stabilisant le besoin d'effectif. Ainsi, les employés des bibliothèques peuvent être davantage au service des citoyens, dans une perspective d'amélioration de l'approche-client.</p> <p>La bibliothèque, par son mandat d'éducation, est l'outil municipal qui est le mieux positionné pour contribuer à réduire le taux d'analphabétisme. Elle est un agent de promotion de la lecture militant en faveur de la persévérance scolaire et de l'alphabetisation.</p>

<p>6.1 La cohésion sociale et le vivre ensemble – Les tendances</p>	<p>« La cohésion sociale sera un enjeu plus important à l’avenir »</p>	<p>La cohésion sociale est favorisée lorsque l'ensemble des citoyens ont accès à des ressources communes avec des conditions d'accès exemptes de contraintes (social, économique, ethnique, etc.) La bibliothèque publique offre toutes ces conditions : elle est gratuite et elle fournit un accès au savoir pour tous. Comme le disait Madame Lise Bissonnette : « <i>C'est un service utilisé par une palette de citoyens. Des enfants jusqu'aux personnes âgées de toutes les catégories de la société. Des plus riches aux plus pauvres, des personnes handicapées. C'est très inclusif, une bibliothèque dans une communauté.</i> »¹</p>
<p>6.1 La cohésion sociale et le vivre ensemble – Le rôle des municipalités</p>	<p>« Les différentes responsabilités sociales fondent une action éminemment redistributrice de la municipalité. Cette redistribution sociale se manifeste par une égalité d'accès des citoyens aux équipements et aux services sociaux de toutes sortes. »</p>	<p>La condition à l'utilisation de ce service citoyen qu'est la bibliothèque à titre d'outil de cohésion et d'inclusion sociale demeure de prime abord l'accès gratuit à l'ensemble des services offerts pour tous les citoyens. De nombreuses municipalités ayant abandonné la tarification de l'accès à leur bibliothèque ont vu leurs statistiques d'abonnement et de fréquentation augmenter de façon significative. Aussi minime soit la contrainte d'accès, elle a toujours un impact négatif majeur à long terme sur l'accès aux savoirs.</p> <p>Peu importe le contexte économique, cette absence de barrière à l'accès à l'information et au savoir doit demeurer afin de maintenir cette cohésion sociale.</p>
<p>6.2 La responsabilité environnementale et la santé des populations – Le rôle des municipalités</p>	<p>« Les répercussions de ses actions débordent de la seule dimension environnementale pour toucher la santé publique. En favorisant la mixité des fonctions, la proximité, des pistes cyclables et des trottoirs pour la marche, elle peut réduire significativement les problèmes associés à la sédentarité (santé physique et cardio-vasculaire, excès de poids), contribuer à améliorer la qualité de l'air et aménager un environnement sécuritaire. »</p>	<p>Le Livre blanc municipal pourrait aller plus loin en établissant un lien entre les actions de la bibliothèque et la santé de ses citoyens. En effet, selon un article paru dans <i>La Presse</i>, « le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) rappelle que 60 % des Canadiens d'âge adulte n'ont pas les compétences en lecture nécessaires pour s'occuper de leur santé correctement, une donnée qui fait écho à l'étude de Statistique Canada. Le CCA va plus loin et prétend qu'une amélioration des compétences en lecture aurait un impact sur la santé des gens puisqu'ils s'informeront mieux et davantage (en présumant bien entendu qu'ils appliquent ce qu'ils ont lu). »²</p> <p>De nombreuses municipalités offrent, de façon autonome ou en collaboration avec un organisme local, des programmes liés à l'alphabétisation et à la littératie. Ces programmes sont spécialement développés pour des clientèles adultes.</p>
<p>6.3 La prospérité économique et la création de richesse – Les ten-</p>	<p>« Dans cette perspective, le défi de la main-d'œuvre sera déterminant pour l'avenir d'un</p>	<p>Dans le contexte global de société de l'information et des communications, les villes cherchent à se démarquer pour attirer investissements et compétences afin de contribuer au développement optimal de nos collectivités. On constate que de tout temps, les</p>

¹ *La grande bibliothèque*. Interview de Lise Bissonnette accordée à Denis Gratton. Journal Le Droit d'Ottawa. 25 février 2011 p.8

² Nathalie Collard « Une page chaque jour », *La Presse*, 27 février 2008, p. A22

<p>dances</p>	<p>grand nombre de municipalités. La vitalité sociale et la compétitivité économique des municipalités seront grandement tributaires de leur capacité d'attirer et de retenir de nouvelles populations. »</p>	<p>cités qui ont su mettre l'accent sur la convergence des savoirs en leur sein et assurer leur rayonnement sont devenues des centres économiques importants. Pour prospérer, il faut investir dans le savoir.</p> <p>Qu'elles soient grandes ou petites, les villes doivent apprendre à tisser des réseaux d'information et à bien outiller leurs citoyens et leurs entreprises pour faire face à une concurrence qui est désormais planétaire. À ce chapitre, une bibliothèque publique de qualité constitue pour une ville un avantage concurrentiel indéniable. La bibliothèque est un lieu de lecture, d'information, de découvertes et de créativité. Donnons à nos citoyens des bibliothèques riches et efficaces; ils les utiliseront pour développer leur imaginaire, développer de nouvelles compétences et s'ouvrir sur le monde.</p> <p>Aussi, en ayant une population avec des habiletés de lectures et d'écritures élevées, une municipalité sera mieux positionnée pour attirer des entreprises de pointe et sera ainsi plus concurrentielle.</p>
<p>6.3 La prospérité économique et la création de richesse – Le rôle des municipalités</p>	<p>« Ainsi, elles entretiennent et développent les infrastructures, fournissent des services nécessaires à la croissance des entreprises, mènent des initiatives de développement, régulent l'aménagement et les transports, et soutiennent le développement local. »</p>	<p>La bibliothèque est un outil de développement économique souvent méconnu. Le savoir et la lecture sont la base de tout développement, y compris celui de l'économie. En plus d'avoir un effet d'attraction pour de nouveaux citoyens scolarisés, la bibliothèque publique est un générateur de revenus par sa contribution au développement et au maintien des compétences des citoyens. Les bibliothèques peuvent également fournir aux PME des outils de développement et d'analyse qui leur permettent d'accroître leurs marchés, de mettre en place de nouveaux produits, etc..</p> <p>À noter que la mise en commun des ressources de la bibliothèque, entre autres, avec les CLD, peut aussi contribuer au succès de certaines entreprises locales.</p> <p>À l'automne 2005, la <i>Carnegie Library</i> de Pittsburgh a mandaté le <i>Center for Economic Development</i> de la <i>Carnegie-Mellon University</i> afin de déterminer l'impact de la bibliothèque sur l'économie régionale. Les résultats de cette étude en étonneront plus d'un. Pour chaque dollar dépensé par la bibliothèque, la communauté en retire un bénéfice économique de trois dollars. Ainsi, si l'on transpose les bénéfices totaux à l'ensemble de la population de cette municipalité, la bibliothèque rapporte 75 \$ par habitant</p> <p>Aussi, selon une étude effectuée par le Florida Department of State et publiée en janvier 2005³, chaque dollar investi en bibliothèque entraîne un retour sur investissement de 6,54 \$(page 4).</p>

³ Florida's Public Libraries Build Strong Economies : A Taxpayer Return On Investment Report. http://dlis.dos.state.fl.us/bld/roi/pdfs/2005_SLAF_ROI_report.pdf. Site consulté le 3 mars 2013.

<p>7.1 Des hommes et des femmes valorisant l'engagement local – La mobilisation des citoyens</p>	<p>La communauté de demain trouve sa vitalité dans l'engagement collectif de ses citoyens dans l'institution démocratique qui canalise leur vivre ensemble.</p>	<p>« La bibliothèque publique est également devenue l'agora contemporain, le lieu où des idées prennent naissance et s'échangent entre les générations et entre les cultures. Plus que jamais, cet espace d'interaction citoyenne joue un rôle politique en tant qu'opérateur de cohésion sociale, créateur de capital social, lieu d'émergence de la démocratie. Et, en encourageant l'exposition d'une pluralité de points de vue, d'alternatives, de possibilités, d'idées sur un terrain neutre, cette sphère publique favorise l'innovation. Elle est le foyer de l'identité locale et de l'héritage collectif, le dernier refuge des histoires de la communauté, du laisser-vivre et de la gratuité. C'est d'ailleurs dans ce rôle d'agora et de place publique que la bibliothèque publique du XXI^e siècle se réinvente le mieux présentement. » (Les municipalités de demain : la bibliothèque publique au service de la société du savoir et des citoyens, mémoire déposé par l'ABPQ à l'UMQ, page 6).</p> <p>Il est donc important de préserver la neutralité des lieux en s'assurant qu'aucune instance idéologique n'en prenne le contrôle.</p>
<p>9.1 Les motifs justifiant une charte - Des rigidités dépassées</p>	<p>« Code des municipalités »</p>	<p>Dans la perspective de la mise en place d'un code municipal, il nous apparaît important que soit présent un article précisant les mandats associés aux bibliothèques publiques et aux compétences qui leur sont reconnues. Les services de bibliothèque étant trop souvent méconnus au Québec, ceux-ci ne sont actuellement pas utilisés de façon optimale. Il y a selon nous beaucoup d'éducation en ce sens à faire auprès des hauts fonctionnaires municipaux ainsi que des élus.</p>
<p>9.3 Proposition du projet de Charte des municipalités du Québec</p>	<p>Que le gouvernement du Québec dépose à l'Assemblée nationale le projet de <i>Charte des municipalités du Québec</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dont l'objet est de « reconnaître la municipalité comme une instance politique autonome et de lui conférer les compétences, les pouvoirs, les ressources et l'autonomie nécessaires afin de répondre, au plan local, aux besoins divers et évolutifs de sa population » 	<p>L'Association des bibliothèques publiques du Québec se questionne sur le modèle de gouvernance actuel des bibliothèques publiques. Le Québec, à l'exception du Yukon, est le seul endroit en Amérique du nord où les bibliothèques publiques sont de compétence municipale. En fait, elle est le seul endroit au Canada où elle est un loisir municipal. Par ailleurs, l'État des lieux du livre et des bibliothèques publié en 2004 dressait une comparaison entre les bibliothèques publiques canadiennes. « Sur huit indicateurs comparables, elles [les bibliothèques publiques du Québec] se classent généralement dans la queue du peloton. »⁴</p> <p>Il est donc important selon nous que les outils qui découleront de ce livre blanc soit porteur de vision et de solutions d'avenir en matière des services offerts dans les bibliothèques de même que du modèle de gouvernance privilégiée.</p>

⁴ État des lieux du livre et des bibliothèques, page 218.

	<p>(Article 1, du projet de Charte des municipalités);</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui assujettit la gouvernance municipale aux principes de transparence, d'éthique, de participation citoyenne et d'imputabilité; • qui instaure une nouvelle base aux relations Québec-Municipalités; • qui redéfinit les compétences municipales 	
9.3 Proposition du projet de Charte des municipalités du Québec	Que le gouvernement du Québec procède avant la fin de 2015 à une révision des lois municipales pour les rendre conformes aux principes de la nouvelle Charte.	L'Association des bibliothèques publiques du Québec considère qu'il s'agit là d'une opportunité intéressante à la création d'une loi sur les bibliothèques publiques, comme il en existe dans certaines provinces canadiennes ainsi que dans plusieurs pays à travers le monde.
Dans le projet de charte des municipalités du Québec	Article 6 alinéa 8 : « la culture, les loisirs, les activités communautaires et les parcs; »	Nous sommes étonnés de l'absence de mention des bibliothèques dans cet article. Les bibliothèques sont pour de nombreuses municipalités du Québec le seul équipement culturel sous leur juridiction.
10.2 Un rééquilibrage fiscal favorisant les choix écologiques - Un coffre à outils fiscal au-delà de l'impôt foncier	« la responsabilisation des citoyens quant à la consommation des services passe par une plus grande internalisation des coûts et l'application autant que possible du principe de l'utilisateur-payeur. Le recours à la tarification a, néanmoins, des limites quand il s'agit de services comme le transport collectif, les bibliothèques, les activités de loisirs, »	L'Association des bibliothèques publiques du Québec félicite l'UMQ pour ce passage. En effet, la tarification, même symbolique, a une incidence néfaste sur la fréquentation et l'utilisation des services des bibliothèques publiques. Nous souhaitons d'ailleurs qu'une éventuelle loi sur les bibliothèques publique impose la gratuité à l'ensemble des bibliothèques publiques, comme c'est le cas avec la loi ontarienne depuis de nombreuses années.
10.3 Un rééquilibrage fiscal favorisant la cohésion Sociale - Recommandations concernant la	« Que le gouvernement du Québec s'associe au milieu municipal dans le cadre d'un	L'Association des bibliothèques publiques du Québec recommande d'inclure la bibliothèque publique en tant qu'acteur en matière de cohésion sociale.

cohésion sociale	Pacte de cohésion sociale »	
11.3 Les services aux citoyens : municipalité plus accueillante	« Ainsi et à titre d'illustration, dans son réseau de bibliothèques bien réparti sur le territoire, le citoyen pourrait y trouver une gamme élargie de services et de références (emploi, immigration, services aux citoyens...), avec une convivialité et des horaires plus accommodants. »	L'Association des bibliothèques publiques du Québec applaudit les recommandations 19 et 20 en plus de les appuyer chaleureusement.
11.3 Les services aux citoyens : municipalité plus entrepreneurante	« pour qu'au-delà de son rôle de « fournisseur » de services aux entreprises, la municipalité puisse être un « catalyseur » du développement économique local »	Tel que mentionné précédemment, les bibliothèques publiques sont des acteurs économiques importants et peuvent contribuer au développement de leurs entrepreneurs.
11.5 La vitalité communautaire : municipalité plus inclusive	« La municipalité de demain valorise son histoire et sa mémoire pour susciter la fierté et renforcer l'appartenance. Premier lieu d'expression de la démocratie, elle valorise la participation et l'éducation à la citoyenneté. »	<p>Il s'agit-là de deux mandats qui pourraient être confiés aux bibliothèques publiques. Ces dernières devraient nécessairement être étroitement associées à la recommandation 24, en réservant les activités de bénévolat aux projets spéciaux et non aux activités de fonctionnement quotidien de la bibliothèque.</p> <p>Les bibliothèques devraient également être mise à contribution pour la mise en place de la recommandation 25 puisqu'elle est bien positionnée pour agir à titre de porte d'entrée des services municipaux auprès des populations locales.</p>

<p>11.6 L'innovation sociale et le numérique : municipalité plus créative</p>	<p>Recommandation 26 « Valoriser l'apport citoyen par le biais des technologies numériques, pour saisir les besoins, interagir directement avec les citoyens pour améliorer et adapter les services; »</p>	<p>Rappelons que les bibliothèques publiques ont toujours été des acteurs de premier plan pour soutenir les citoyens dans l'accès aux technologies. Encore aujourd'hui, elles offrent au grand public accès à des équipements et surtout accès à des ressources humaines compétentes en ce domaine.</p> <p>On vient à la bibliothèque pour apprendre tout au long de sa vie, pour s'informer, se cultiver, stimuler sa créativité mais aussi « s'autoformer », mieux maîtriser la lecture, l'écriture, la parole, les technologies, l'Internet et acquérir toutes les compétences nécessaires pour fonctionner dans la société contemporaine. La vocation de formation des bibliothèques d'aujourd'hui est manifeste à travers les nouveaux vocables qu'elles revendiquent dans le monde : Learning Centers, Learning Villages, Learning Grid, Library Concept Center, etc.</p> <p>Les bibliothèques publiques ont démontré qu'elles pouvaient contribuer à démocratiser l'accès aux ressources informatiques en proposant des formations adaptées et en mettant gratuitement à la disposition du public des équipements informatiques de qualité.</p> <p>Au fur et à mesure que le numérique envahit de nouveaux secteurs de l'information, les bibliothèques publiques s'assurent que leur clientèle soit toujours à l'affût des nouveautés et de l'actualité.. Que ce soit par l'accès aux journaux, à des bases de données encyclopédiques ou aux livres numériques, la bibliothèque publique du XXIe siècle n'hésite pas à se joindre à de grands réseaux ou à des consortiums de bibliothèques pour continuer à jouer son rôle de démocratisation d'accès à l'information. La bibliothèque devient ainsi accessible 24 heures par jour, 365 jours par année.</p>
--	--	--